



LE JOURNAL DE LA COMMUNE . WWW.HENVIC.FR

SOMMAIRE Vie municipale p.1-3 Informations pratiques p.11-12 Vie associative p.4-9 Histoires de Henvic p.13-14 Informations diverses p.9-10 Coin des enfants p.15

Pour le prochain bulletin communal, les articles sont à remettre en Mairie le **20 janvier** dernier délai. Vos articles peuvent être transmis par E-mail à l'adresse suivante : **accueil@henvic.fr**

- VIE MUNICIPALE
- VOEUX DU MAIRE



• LE NOËL DES DEUX ÉCOLES OFFERT PAR LE CCAS

Visite surprise du Père Noël aux enfants des 2 écoles.

Le mardi 10 décembre, le CCAS a organisé le gouter de Noël pour les enfants des 2 écoles.

Après un spectacle de magie de qualité, les enfants ont eu la surprise d'accueillir le Père Noël.

Chacun est reparti avec un livre et une boite de friandises.



VISITE DE NOS AINÉS PAR LE CCAS



Mission accomplie pour les membres du CCAS auprès de nos henvicois.es en Ehpad, à Taulé notamment, où l'accueil a été des plus chaleureux dans un bel environnement et avec des échanges cordiaux avec les animatrices.

Bonne année à toutes et à tous!

ACCUEIL DE LOISIRS « LES PTITS LOUPS »

Les mercredis périscolaires à l'accueil de loisirs :

→ Visite des enfants à la caserne des pompiers de St-Pol-de-Léon



→ Les enfants devant le camion des pompiers



→ Fabrication de cartes de Noël avec La Maison des Livre et l'association « l'Effet Papier »



→ Atelier pâtisserie « fabrication de sablés »



→ Loto des enfants



→ Atelier cartes de Noël pour Charlie encadrée par une adhérente de l'association « l'Effet Papier »



CONCERTATION PUBLIQUE : CRÉATION DES
 ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES
 RENOUVELABLES

Concertation du 23 décembre 2024 au 4 janvier 2025

→ Objet de la concertation publique :

La loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal, après concertation du public, des Zones d'Accélérations des Energies Renouvelables (ZAEnR). La présente concertation doit permettre aux citoyens de donner leurs avis et propositions, afin d'aider les élus de la Commune de Henvic à faire remonter les ZAEnR validées en conseil municipal auprès du référent préfectoral énergies renouvelables.

→ Modalités de la concertation sur les ZAEnR :

La Commune de Henvic lance une concertation du 23 décembre 2024 au 04 janvier 2025.

Le dossier est consultable à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouvertures habituels.

Les citoyens sont invités à faire part de leurs avis et propositions.



VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES RETRAITÉS

Le jeudi 5 décembre, dix neufs adhérents du club des retraités se sont retrouvés pour le traditionnel repas de Noël au « Relais des primeurs » à Taulé.

La journée s'est poursuivie par des jeux de dominos, de belote et de rami.

Le foyer est ouvert à tous, tous les jeudis de 13h30 à 17h30 à la salle Ker an Oll, pour une bonne aprèsmidi de détente et de convivialité.

Contacts:

- * Raymond Jacq au 06.30.68.22.95
- * Marie Françoise Bothorel au 02.98.62.83.26





ANIMATION « JEUX DE SOCIÉTÉ »

Patrick Briant souhaite créer une association de jeux de société sur la commune.

Sous l'égide du comité d'animation une réunion de présentation et de préparation aura lieu le jeudi 9 janvier à 20h au foyer bar.

Le but est de se retrouver une fois par semaine ou une fois tous les quinze jours pour jouer à divers jeux (le mercredi ou jeudi soir et pourquoi pas le samedi ou dimanche également). Il part d'une feuille blanche donc tout est possible! Toutes les personnes intéressées sont conviées à cette réunion.



Vous pouvez également le contacter par téléphone au 06.61.16.99.33.

CLUB DE GYM

Après les vacances de Noël les cours reprendront :

- * Mardi 7 janvier
- * Vendredi 10 janvier

Vous êtes conviées à l'assemblée générale, le vendredi 17 janvier à 15h30 salle Ker An Oll suivie de la traditionnelle galette des rois, nous comptons sur votre présence.

Le club de gymnastique vous souhaite une « Bonne Année 2025 ».

DRÔLE D'OISEAUX À UNE PLUME

Les membres de l'association des drôles d'oiseaux à une plume adressent leurs meilleurs vœux aux henvicois et proposent :

* Atelier d'écriture, samedi 18 janvier salle Ker an oll 10h30 (sur inscription).

Contact: Gildas Marie au 06.86.14.96.51 ou Marie Cécile Le Mer au 06.68.81.55.13



L'AMER

Le groupe de marche de l'Amer adresse ses meilleurs vœux aux henvicois et propose les marches suivantes :

- → Marche du lundi après-midi
- * Lundi 6 janvier
- * lundi 20 janvier.

Départ à 14h de la place Alexis Gourvennec, durée environ 2h pour 8 kilomètres.

Se munir de bonnes chaussures.

Contact: Gildas Marie au 06.86.14.96.51



Marche naturaliste de décembre

• LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINTE MARGUERITE

→ Noël en sabots et crèche de Noël

Cette année le décor présenté dans la chapelle est dédié au métier de sabotier et à l'évolution du sabot. Le décor est réalisé avec l'aide de Louis Michel Simon et de Mickaël Toudic pour le prêt des outils et du club des vanniers de Plouénan pour la réalisation de la hutte du sabotier.

Le 5 janvier à 15h30 une conférence débat aura lieu avec la participation de Mickaël Toudic, sabotier à Saint-Pol-de-Léon.

L'inauguration qui a eu lieu le 16 décembre a réuni un public nombreux en présence de Anne Lise Jacq et Daniel Guyomarc'h adjoints au Maire.

La chapelle sera ouverte les 1er, 4 et 5 janvier de 14h à 18h pour la visite de la crèche et du décor de Noël.

→ L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le vendredi 31 janvier à 18h00 au foyer bar.

Contact: Marcel Daniélou au 06.07.40.00.60



Inauguration du décor et de la crèche de Noël



CHORALE MELODISSIMO

La chorale Mélodissimo prépare intensément le concert qu'elle donnera pour fêter ses 30 ans le 19 janvier au Roudour à Saint-Martin-des-Champs. Pour marquer cet événement nous avons invité la chorale de Plouvorn « les Zélés du Vocal » et leur spectacle audiovisuel.

Pour l'occasion, Annick Berriet, fondatrice de Mélodissimo, partagera la scène avec Barbora Jestin Pilatikova et reprendra la direction du chœur pour interpréter deux magnifiques chansons de notre ancien répertoire.

Les précédentes prestations de la chorale au Roudour ayant été très suivies, nous avons mis en place, pour la première fois, un système de réservation moderne que vous trouverez cidessous.

Il suffit de scanner avec son téléphone le QR code ci-dessous et de se laisser guider.

Ce QR code se trouve également sur nos affiches et sur le site de la chorale :

http://chorale.melodissimo.free.fr



Bien entendu il y aura également des places disponibles à l'entrée de la salle de spectacle du Roudour.

Prix: 12 € (gratuit pour les moins de 12 ans)





COMITÉ DE JUMELAGE

→ Les soirées « pub » du jumelage, on en redemande!

Les soirées que consacre le comité de jumelage Henvic-Starcross à la musique et au chant, le second vendredi du mois depuis maintenant deux ans, dans l'esprit de ce qui se fait dans les pubs en Grande Bretagne, connaissent toujours un grand succès. Le vendredi 13 décembre, les habitués ont été très agréablement surpris par les prestations d'une chanteuse harpiste, Josette Feufeu, d'une violoniste hors pair, Hélène Boisnard, accompagnée par Jean Hulard, ainsi que d'une chanteuse très originale Guenola. Tous ont apprécié les chants de marin de M. Créach chantés par deux Carantécois. Le quatuor de clarinettes Brimborion, fidèle à toutes les soirées, a joué des airs de Louis Armstrong. C'est toujours

avec un plaisir évident que les amateurs qui n'ont pas d'occasion de se produire en public, viennent partager leurs chansons et airs préférés.

La prochaine soirée aura lieu le vendredi 10 janvier, à 20h au foyer bar de la salle Marie Jacq. Renseignements au 06.68.29.31.05

Sur la photo, Hélène Boisnard, de Carantec, présente pour la première fois, a interprété des airs de jazz, accompagnée au piano par Jean Hulard.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANCIENNE ÉGLISE DU XVIème SIÈCLE

L'association pour la sauvegarde de l'ancienne Église du XVIème siècle vous annonce son assemblée générale qui aura lieu le samedi 1er février à 16h à la salle Ker An Oll.

Si vous désirez nous rejoindre, déposez un courrier avec vos coordonnées à la mairie (siège social) qui fera suivre.

À chacun de vous « Bloavez Mad 2025 »!



L'AMICALE LAÏQUE, ÉCOLE ENTRE TERRE ET MER

→ SAPINS DE NOEL

La traditionnelle vente de sapins de Noël a de nouveau été un succès, la livraison a eu lieu le samedi 7 décembre sous le préau de l'école.

Merci aux parents qui se sont rendus disponibles pour la distribution.



→ INTERVENANTES

La 1ère semaine de décembre les élèves de la classe de David ont eu la chance de retrouver la voix et la guitare de Franceza Bara pour travailler les chants de Noël.



En cette même semaine, Marie-Thé est venue aider les élèves à réfléchir sur le thème de la différence lors d'un atelier philosophique riche en échanges et en valeurs.



Un grand merci à elles deux pour leur enthousiasme et leur implication dans la vie de la classe.

→ SORTIE CULTURELLE

Le jeudi 12 décembre, les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 sont partis à la découverte des musées landernéens.



Premier arrêt au « Fonds Hélène et Edouard Leclerc » et son exposition sur Henri Cartier Bresson.

Escortés par la médiatrice du musée, les élèves ont suivi le photographe à travers les époques et ses voyages, cherchant dans chacun de ses clichés des indices des messages qu'il voulait porter.



Ensuite, les élèves ont fait une pause oxygénante et régénérante dans les jardins du bord de l'Elorn.



Pour finir, ils se sont rendus à la galerie du Rohan pour l'exposition « Effervescence Lumineuse », du collectif « Scenocosme ». Une plongée dans l'art numérique interactif, où les élèves ont joué avec les ondes lumineuses et sonores pour créer ensemble des œuvres d'art éphémères et uniques.

→ FÊTE DE NOËL

Le jeudi 19 décembre s'est tenue la fête de Noël à la salle Marie Jacq pour l'ensemble des élèves de l'école Entre Terre et Mer.

Au programme : chants et danses des trois classes avec l'aide précieuse de Franceza Bara, suivi de la distribution des cadeaux et friandises par le Père Noël. Un pot de l'amitié convivial a clôturé la soirée.



L'amicale laïque souhaite de bonnes vacances aux enfants, parents et corps enseignant ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

MAISON DES LIVRES

Les horaires hebdomadaires :

Lundi : 10h à 12h Mardi : 16h30 à 17h30 Mercredi : 17h à 18h Samedi :10h à 12h30 Téléphone : 02.22.55.40.94

→ Les activités :

- * L'atelier de couture a lieu le mardi soir à 19h30 à la salle Ker an Oll tous les 15 jours hors vacances scolaires. Reprise le mardi 7 janvier.
- * L'atelier tricot a lieu le vendredi tous les 15 jours à la Maison des Livres de 14h à 16h hors vacances scolaires. Reprise le vendredi 10 janvier.
- * La Maison des Livres a proposé 2 ateliers de Noël. Ils étaient animés par 4 membres de l'Association « Les petits papiers de St Pol de Léon ».
- → Le mercredi 4 décembre a eu lieu un atelier pour les enfants de la grande section de la maternelle et du primaire. 15 enfants y ont participé dont 7 du centre de loisirs de Henvic. Chaque enfant s'est appliqué à créer divers objets en papier en écoutant les bons conseils des animatrices.





→ Le jeudi 12 décembre à 19h30 au Foyer Bar de la salle Marie Jacq, ce sont 10 adultes qui ont participé à l'atelier de Noël. Ils ont fabriqué un « Porte Chèque » et une « Carte de Noël » avec l'aide précieuse des 4 animatrices.





- * Projet : Organiser un calendrier des activités pour les enfants en lien avec le centre de loisirs.
- * A l'occasion des fêtes de fin d'année la Maison des Livres accueille ses adhérents et futurs adhérents en leur proposant un tirage au sort de lots divers. Ce tirage au sort se fera à chaque ouverture jusqu'à épuisement des lots.
- * La Maison des Livres a fait l'acquisition d'une vingtaine de nouveaux livres et autant de jeux pour amuser petits et grands.
- * L'Assemblée Générale de la bibliothèque aura lieu le vendredi 21 mars à 20h à la Maison des Livres. Elle est ouverte à tous.

Les bénévoles de la Maison des Livres vous souhaitent une bonne année 2025.

• MESSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DE NOTRE DAME DE CALLOT

Paroisse St Paul Aurélien du Haut Léon

- * Samedi 4 janvier à 18h à Roscoff
- * Dimanche 5 janvier à 9h30 à Penzé et à 11h à Carantec
- * Samedi 11 janvier à 18h à Locquénolé
- * Dimanche 12 janvier à 11h à Carantec
- * Samedi 18 janvier à 18h à Taulé
- * Dimanche 19 janvier à 11h à Carantec
- * Samedi 25 janvier à 18h à Henvic
- * Dimanche 26 janvier à 11h à Carantec (messe en famille)



<u>INFORMATIONS DIVERSES</u>

ÉTAT CIVIL

* Décès :

- Marie-Thérèse Le Bell décédée le 1er décembre à Plougonven
- Louis Claude Guillou décédé le 1er décembre à St Philibert (56)
- Michèle Briant décédée le 20 décembre à Henvic

* Mariage:

- Fabrice Joncour et Valérie Le Sann, le 7 décembre
- Yoann Laour et Karell Alliaume, le 14 décembre



GESTION DES DÉCHETS - DE NOUVEAUX BACS INDIVIDUELS ARRIVENT EN CAMPAGNE



Particuliers et professionnels concernés recevront courant janvier un courrier précisant les modalités pratiques de retrait des bacs individuels : à couvercle jaune pour les emballages et papiers et à couvercle bordeaux pour les ordures ménagères. À partir de février, des permanences pour retirer vos bacs seront organisées conjointement avec la commune de Carantec. Surveillez votre boite aux lettres! Morlaix Communauté – Direction des Déchets au 0 800 130 132

PASS'ENGAGEMENT 16-25 ANS

Afin de répondre à l'orientation stratégique de cohésion et d'équilibre social du territoire, Morlaix Communauté favorise les dispositifs de solidarité envers les jeunes.

Ce nouveau dispositif ne nécessite pas de conditions de ressources particulières afin de le rendre accessible au plus grand nombre.

Le Pass'Engagement offre ainsi une réponse à :

- * la question de la mobilité, levier d'action locale majeur pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes (le financement partiel du permis de conduire).
- * La facilitation de l'accès au premier logement afin de maintenir et/ou d'attirer les jeunes sur le territoire en proposant un financement pour les 2 premiers mois de loyer.
- * Les voyages liés aux études et à la formation.

Le Pass'Engagement inclut l'inscription du jeune dans un parcours actif et responsable : engagement volontaire dans une association ou une collectivité locale, portant sur la notion de service rendu à la personne (soutien scolaire, épicerie sociale, ...).

Le Pass'Engagement a été construit en partenariat avec des acteurs jeunesse incontournables sur ces questions, lesquels seront associés à l'instruction des demandes et au suivi des parcours.

- * Le Service Info Jeunesse de la MJC est la porte d'entrée de ce dispositif.
- * La Ville de Morlaix
- * La Mission Locale du Pays de Morlaix peut également accompagner les jeunes à l'élaboration du dossier.
- * Le Resam est une ressource pour favoriser l'engagement des jeunes au sein d'associations locales. Les associations sont invitées à s'en rapprocher pour proposer des missions de bénévolat.
- * La CAF du Finistère est le relai de ce dispositif.



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE: Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h -12 h / 13 h 30 -16 h 30

Mercredi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

2 02.98.62.81.11

E-mail: accueil@henvic.fr / Site internet: www.henvic.fr

http://www.facebook.com/henvic.fr

Agence Postale Communale

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h

Permanences des élus : prendre rdv en mairie

- Christophe MICHEAU - Maire

Mardi / vendredi: 14h00 à 18h00 sur rendez-vous

-<u>Ivan IGNACIO</u> - 1^{er} Adjoint chargé du cadre de vie, de l'environnement, de l'urbanisme et de l'habitat

Samedi: 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

- <u>Anne-Lise JACQ</u> 2^{ème} Adjointe à la cohésion sociale et à la solidarité intergénérationnelle
- <u>Daniel GUYOMARC'H</u> 3^{ème} Adjoint au dynamisme et à la coordination locale
- Florence SIBIRIL Déléguée à l'enfance et à la vie scolaire
- <u>Gaëlle LE BRAS</u> Déléguée à la jeunesse et à l'animation périscolaire
- <u>Gilles BRUNERIE</u> Délégué à la communication et aux missions culturelles

Bibliothèque « la Maison des Livres »

Ouverte tous les lundis de 10h à 12h, tous les mardis de 16h30 à 17h30, tous les mercredis de 17h à 18h et tous les samedis de 10h à 12h30, Ker An Oll. **2025** 25 40 94

Permanences FRANCE SERVICES – Virginie Roignant

Tous les jeudis matin et un samedi par mois. Sur RDV uniquement.

■ 06.21.64.09.98 ou par mail à <u>Cthl-itinerante@france-services.gouv.fr</u>

Annuaire des hébergeurs touristiques :

http://www.henvic.fr/fr/tourisme

ADMR

Ouverture au public : Lundi – mardi - jeudi - vendredi de 9h à 12h30. L'après-midi sur rendez-vous uniquement. Fermée le mercredi. Responsable de secteur : RUBIO Valentin Maison des services - Allée de Kerloscant - 29670 Taulé

2 02.98.79.02.43

Email: <u>taule.regiondemorlaix@29.admr.org</u> Site internet: <u>www.regiondemorlaix.admr.org</u>

Assistante sociale

CDAS de Morlaix, rue de Poulfranc - 202.98.88.99.90

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

→ Maison médicale :

Médecins généralistes - Neurologue

2 02.98.67.15.02

Prise de rdv en ligne : www.cabinet-henvic.fr

→ Cabinet de Kinésithérapie

Ouvert tous les jours (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30 sur rendez-vous

2 02.98.62.89.94

Site: http://kinehenvic.wixsite.com/henvic/cabinet

- → Diététicienne-Nutritionniste : Nathalie Sibiril
- **2** 06.45.81.16.18
- □ nathalie.sibiril@diete29.fr
- → Ostéopathe : Neil Maidment
- **2** 07.80.96.56.67



Prise de rdv en ligne:

https://www.primocreno.com/maison-de-sante/henvic-29670/neil-maidment-osteopathe-do

- → Psychologue clinicienne : Kathleen Paugam
- **2** 07.69.24.76.65
- ⊠ k.paugam@capsycho.fr
- → Sophrologue : Laurence Baron-Witzmann
- **2** 06.76.83.52.53

Site internet: www.sophroyoga.fr

→ Catherine Liebmann Le Provost – Soins REIKI

Rééquilibrage énergétique (sur RDV uniquement)

□ 06.85.29.84.63 – <u>cath.lieb@wanadoo.fr</u>

→ Denis Martin – Magnétiseur / Médium

Sur RDV uniquement, Pen Ar Guear

2 06.78.37.71.90

denismartin.magnetiseur@gmail.com

COMMERCES

→ DS : Salon de coiffure

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h Le samedi en continu de 9h à 17h.

Fermé le lundi. **2** 02.98.62.89.77

→ Bar-tabac-épicerie « Au Croissant »

Bar-tabac-épicerie-Loto et jeux de grattage Du lundi au jeudi 6h30/20h, vendredi 6h30/22h, samedi 7h/20h et dimanche 7h30/12h30

Distributeur de pizzas artisanales « Le Piazza »

2 02.98.62.13.97

→ Point de vente boulangerie

Point de vente sur la place Alexis Gourvennec Ouvert du mardi au samedi de 8h à 13h

Fermé le dimanche et le lundi

2 09.83.29.85.47

→ Vinothèque – Vente de vins

Bruno Viti - Domaine ar Bant

2 06.63.14.14.73

contact@domainearbant.com

→ Foodtruck Delcante Fils (pizzéria)

Tous les lundis de 17h à 21h, place de l'Église

- **2** 06.76.97.12.66
- https://www.facebook.com/DELCANTEFILS

→ Foodtruck « La Bigoufrites » -

Tous les vendredis de 17h à 21h, place de l'Église

- **2** 06.30.07.76.71
- LaBigoufrites Macker

https://www.facebook.com/profile.php?id=1000856

O Instagram: labigoufrites

La Bigoufrites vous propose une cuisine Ch'ti avec frites, welsh, carbonade flamande, burger, salade.

→ Les Bleuets du Léon - Herboristerie

Ty Coz

2 06.48.15.69.45

Site internet : www.lesbleuetsduleon.net
www.facebook.com/LesBleuetsduleon.net

→ Vente à domicile de vêtements

Elisabeth Sévère

3 06.24.98.88.55

HAKAWERK

→ Hakawerk – produits d'entretien et de cosmétiques

lisamaidment29@gmail.com

Vente à domicile. Livraison gratuite. Particuliers et professionnels.

Site: https://www.hakawerk.fr/



https://www.facebook.com/HakawerkLisaMaidment Finistere/

→ FloreAnim

Animatrice spécialiste du végétal.

Passionnée par la faune et la flore, diplômée en phytothérapie/aromathérapie

floreanim.solange@orange.fr

→ Services à la personne

- * O2, Jean-Marc Le Duc Jardins
- **2** 06.63.82.96.09
- * David Lairan Jardins Paysagiste
- **2**06.03.91.75.28
- * Béatrice Bertier
- **6** 06.17.17.65.01
- * Maison et Services, ZA du band
- **2** 02.98.63.00.94 / 06.63.41.07.12
- * Astrid Lindivat
- **6** 06.46.70.63.20
- * Nathalie Choquer Lindivat
- **2** 07.83.08.78.24
- * Manon Le Sauin
- **6** 06.26.50.13.83
- * Sandra Uguen
- **2** 06.62.25.36.72
- * Fabienne Merret
- **6** 06.65.32.88.79

HISTOIRES DE HENVIC

François Marie Borgnis Desbordes, maire de Henvic durant 23 ans

Nous revenons cette fois, sur des personnages qui ont marqué leur temps à Henvic. Le premier maire de notre commune fut Joseph Guiader, de 1792 à 1796. Jean Gourvil lui succéda de 1796 à 1800. Le maire suivant, François Marie Borgnis Desbordes, restera premier magistrat de la commune, de 1800 à 1824, et sera élu Député, de 1818 à 1823.

Né à Brest le 14 juillet 1769, il a 20 ans au moment de la révolution de 1789. Selon sa biographie extraite du dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889 (A. Robert et G. Cougny), il est "propriétaire, négociant, et manufacturier". Il y est qualifié comme étant "un des muets du côté gauche. Son esprit, ses manières, n'ont rien de bien distingué, mais il est plein de patriotisme et de probité." C'est donc à 31 ans qu'il est élu Maire de Henvic. La Bretagne va connaître une situation difficile, dans un contexte politique où différents régimes se succèdent. La République avait mis fin à l'ancien régime, mais elle est mise à mal 10 ans plus tard, par le Consulat, puis par le Premier Empire de Napoléon 1er. L'abdication de l'empereur est suivie par le retour de la monarchie, sous les règnes de Louis XVIII et Charles X qui vont durer jusqu'en 1830. Les délibérations des Conseils Municipaux nous permettent de suivre cette évolution politique. A Henvic, il semble que l'on soit resté profondément royaliste. Dès le retour de la royauté, François Marie Borgnis Desbordes fait en effet adopter par le Conseil, le 26 juillet 1815, la lettre suivante, montrant dans un style enflammé, son attachement à la Monarchie.

Il propose "de faire une adresse de soumission à M. Louis Dix Huit, (sic), ce qui est accepté avec transport par tous les membres présents". "C'est maintenant que nous pouvons dire que Dieu protège la France, puisqu'il rend à nos vœux un roi chéri qu'il a pris soin d'instruire lui-même à l'école de l'adversité, un roi qui sait compatir à nos misères, et qui n'en est que plus digne du trône auquel ses vertus font renaître ses antiques splendeurs. Oui, Sire, tout ce que votre majesté a souffert, tout ce qu'elle a fait, tout ce

qu'elle a à dire, nous a inspiré la plus juste confiance, et semblables à vos orphelins arrachés soudainement du bras le plus aimable, et du plus aimé des pères, nous soupirions après l'heureux moment où nous pourrions nous précipiter à nouveau dans vos bras".

Le maire ajoute "C'est avec d'autant plus de satisfaction que je vais exercer les fonctions honorables qui me sont confiées, que les bons habitants de Henvic, tous dévoués à leur roi légitime me seconderont, pour tout le bien que je veux et désire leur faire, au nom de notre bon monarque". L'adjoint Guillaume Bellec, qui fut auparavant le premier maire de la commune, se lève alors, et prononce le même serment à haute et intelligible voix, et tous, spontanément, et d'un commun accord, crient "Vive le Roy et son auguste famille". Le 21 octobre 1818, le Maire de Henvic est élu député du Finistère, au collège de Département. Mais en fait, on s'adapte à tout! Il faut vivre avec l'air du temps et au retour de la République, les "citoyens" henvicois redeviennent de républicains! Un peu plus tard, pourtant, lors du second Empire, le Maire Adrien de Grainville rédige le 11 mai 1870, la déclaration suivante. "Le Conseil Municipal de Henvic, fidèle interprète de la population, s'empresse de témoigner à sa Majesté Impériale, Napoléon III, combien tous ont été indignés en apprenant les menées révolutionnaires et le nouveau complot formé contre la personne de l'Empereur".

François Marie Borgnis Desbordes, qui avait épousé à Morlaix Marie Couhitte, le 18 janvier 1895, mourra le 17 août 1848, à l'âge de 76 ans, au château de Bagatelle, à St Martin des Champs. Lui succèdera à la mairie de Henvic, de 1824 à 1830, Bernard Marie de Coatanlem, le fils de Pierre Jean Joseph de Coatanlem, qui vécut reclus dans son château de Trogriffon le temps de la Révolution, et qui y écrivit un dictionnaire breton.

Bernard Le Mer https://www.henvic-amer.fr/

Louis Guillou, un grand savant, nous a quittés

La plupart des henvicois se souviendront de Louis Claude Guillou, qui demeurait dans la rue de la Mairie, et qui s'est éteint à l'âge de 77 ans à St Philibert. Absent de la commune depuis quelques mois, pour des raisons médicales, il avait dû se faire admettre dans une résidence à St Philibert (56) Louis-Claude Guillou, né à Henvic en 1947, étudie

Louis-Claude Guillou, né à Henvic en 1947, étudie d'abord à Rennes, puis à l'Ecole Centrale de Paris. Diplôme d'ingénieur en poche, il fait un stage au Commissariat à l'Energie Atomique, puis prépare une thèse à la faculté des sciences de Rennes, sur les "antennes en hyperfréquences". En parallèle, il suit les cours d'anglais de l'institut franco-américain et ceux de Per Denez, et obtient un Diplôme de Hautes Etudes Celtiques. Ses travaux nécessitant des calculateurs très puissants, il obtient l'autorisation de travailler au centre de calcul de l'armée de terre à Bruz, qui possède les ordinateurs les plus rapides à l'époque, pour mener des calculs scientifiques à grande échelle, et dès 1971, il les fait travailler en réseau.

Ayant présenté sa thèse avec succès, il est sollicité par THOMSON, mais il choisit le CCETT de Rennes (Centre Commun d'Etudes de Télévision et Télécommunications), qui restera son employeur principal durant sa carrière. Il participe alors à la mise en route des centraux de TRANSPAC à Lyon et Marseille, C'est le tout début des autoroutes de l'information, et Il étudie la fiabilité et la confidentialité des données transmises par les utilisateurs. Pour cela, il se spécialise dans la cryptologie, (le codage des données). Il voyageant presque partout dans le monde, et sa carrière de chercheur prend alors une dimension internationale. Dans un hommage lors de ses obsèques, il a été reconnu que "Louis faisait partie de ces personnages à la fois incontournables pour leurs pairs et anonymes pour le reste du monde. Si la carte à puce bancaire a la place qu'elle a aujourd'hui dans notre quotidien, c'est en grande partie grâce à Louis, et à quelques autres". Reconnu en 2017 pour ses travaux par « l'international Association for Cryptologic Research » il était aussi membre d'instances internationales normalisation industrielle et en France il fut nommé

membre d'honneur de l'ARCSI, (Association des Réservistes du Chiffre et de la Sécurité de l'Information).

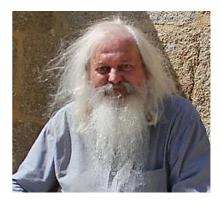
Tout en menant cette brillante carrière, Louis, qui depuis son plus jeune âge est imprégné de culture bretonne, avec un attachement particulier à sa commune natale de Henvic, effectue alors des recherches à la faculté de lettres de Rennes, en vue d'un diplôme d'études celtiques.

Au cours de ces études, il va découvrir l'histoire extraordinaire du dictionnaire breton-français rédigé pendant 18 ans, au manoir de Trogriffon par Pierre de Coëtanlem. Personne ne savait que le dictionnaire existait encore. On le disait brûlé par les descendants de l'auteur... Une autre rumeur disait qu'il avait été emprunté par quelqu'un qui ne l'avait jamais rendu... Mais, avec son professeur, Per Denez, ils apprennent qu'un détenteur existe. Celuici refuse malheureusement toute consultation et photocopie. En 2003, une université américaine cherche à acquérir le dictionnaire. Mais en 2008, Louis Guillou apprend avec une extrême satisfaction que le fameux dictionnaire est réapparu. Conservé à Brest, il été acheté par la ville de Brest.

Durant ses années de retraite à Henvic, Louis, également passionné d'histoire, effectue de nombreuses recherches sur notre histoire locale, et consacre même son existence à des recherches généalogiques, non seulement sur sa famille, mais sur la plupart des noms de familles de la région, établissant une énorme base de données.

Sachant partager ses passions, Louis a toujours accepté de faire profiter ceux qui le souhaitaient de ses recherches, et nombreux sont les henvicois qui ont grâce à lui découvert leur arbre généalogique. Plusieurs associations culturelles, comme "La Vieille Eglise", "l'AMER", ou encore "Kafe Brezhoneg" garderont longtemps le souvenir de ses savantes interventions remplies de gentillesse.

B Le Mer / la famille Guillou



BONNE ANNEE

